



SIX Terravis SA

Hardturmstrasse 201

Case postale

8021 Zurich

(IDE: CHE-114.332.360)

Release Notes

concernant la mise à jour de Terravis vers la version 7.10 du 01.12.2022

Terravis – version 7.10

Contenu de la mise à jour

1. Aperçu des nouvelles fonctionnalités – adaptations

Les améliorations et corrections suivantes seront disponibles avec cette mise à jour:

Généralités concernant le système Terravis

--

Portail de renseignements Terravis

--

Transactions électroniques Terravis (eGVT uniquement)

--

Transactions électroniques Terravis (eGVT et Nominee)

- Activation de l'opération «Notification du solde à la date du décès»
- Activation de l'opération «Changement de créancier eGVT» pour les instituts de crédit eGVT

Transactions électroniques Terravis (Nominee uniquement)

- Changement de créancier de masse, confirmation automatique de la comptabilisation en dépôt

Gestion fiduciaire des cédules hypothécaires de registre (Nominee Operations)

--

2. Détail des nouvelles fonctionnalités – adaptations

2.1. Généralités concernant le système/portail Terravis

--

2.2. Portail de renseignements Terravis

--

2.3. Transactions électroniques Terravis (eGVT)

--

2.4. Transactions électroniques Terravis (eGVT et Nominee)

Activation de l'opération «Notification du solde à la date du décès»

L'opération est mise à la disposition des officiers publics afin qu'ils puissent demander des informations sur le solde de personnes décédées aux instituts de crédit raccordés à Terravis, qui ont au préalable explicitement approuvé l'utilisation de l'opération. Les instituts de crédit envoient des informations sur les avoirs disponibles ou une réponse négative avec le message «Non compétent».

L'opération sera dans un premier temps testée avec des notariats du canton de Berne et avec des banques actives au niveau local. Les instituts de crédit concernés recevront prochainement des informations plus détaillées. Les manuels d'utilisation seront également complétés. Les établissements de crédit ne doivent entreprendre aucune démarche pour l'instant.

Instituts de crédit – rôles supplémentaires au sein du processus et autorisation des utilisateurs:

- Pour pouvoir recevoir et traiter l'opération, les instituts de crédit ont besoin d'un rôle spécifique au niveau participant, qui doit être activé par Terravis.
- Les utilisateurs doivent disposer d'une autorisation correspondante, qui peut être attribuée de manière autonome par l'institut de crédit dans la gestion des utilisateurs.

Activation de l'opération «Changement de créancier eGVT» pour les instituts de crédit eGVT

L'opération permet aux instituts de crédit eGVT de transférer des cédules hypothécaires de registre à d'autres participants Terravis ainsi qu'à des participants en dehors de Terravis (instituts de crédit et autres personnes morales ou physiques). La réquisition d'inscription au registre foncier avec le formulaire de changement de créancier signé électroniquement s'effectue en ligne et automatiquement comme pour les autres opérations. Toutes les parties impliquées sont également notifiées au moyen de tâches et d'alertes.

Si le destinataire des cédules hypothécaires de registre est un participant Nominee, Nominee Operations recevra les tâches liées à la comptabilisation en dépôt. La comptabilisation en dépôt s'effectue de la même manière que pour d'autres opérations telles que le rachat de crédit / changement de créancier.

Restrictions:

- aucun registre foncier hors ligne (offline) n'est supporté

Remarque concernant les manuels d'utilisation:

Des informations détaillées peuvent être consultées dans le manuel d'utilisation correspondant. Les manuels d'utilisation seront disponibles après la mise à jour. Les manuels d'utilisation correspondants peuvent être téléchargés dans le [centre de téléchargement Terravis](#).

2.5. Transactions électroniques Terravis (Nominee uniquement)

Changement de créancier de masse (CCM), confirmation automatique de la comptabilisation en dépôt

La tâche «Confirmation de comptabilisation en dépôt» (qui fait partie intégrante du transfert de dépôt de masse après le CCM) est désormais automatiquement confirmée et exécutée.

2.6. Gestion fiduciaire des cédules hypothécaires de registre (Nominee Operations)

--